



N°15 Octobre – Novembre 2021



## → VOIRIE

En raison des fortes intempéries au printemps et cet été, un désordre au niveau de l'évacuation des eaux a été constaté dans le secteur lotissement Domaine Grand Champ/ Chemin de Salette. Malgré un curage du réseau réalisé cet été, de nouveaux troubles ont eu lieu début septembre après un épisode de fortes pluies. Pour déterminer l'origine du désordre et les compétences qui en découlent, Monsieur le Maire a sollicité le Directeur de l'eau et de l'assainissement de la CCBD pour une approche technique et un diagnostic complet du réseau. Une expertise est prévue, de même qu'une enquête de l'exploitation du réseau des particuliers.

Dans le secteur Pierres Blanches, un fossé de drainage d'eau qui traversait le lotissement posait un problème de sécurité. Celui-ci a été busé et taluté sur 42 mètres linéaires. Pour accélérer le processus, la commune a pris en charge une partie des travaux même si elle n'avait aucune obligation en la matière.

Le parc étant le théâtre de rodéos, il était nécessaire de le sécuriser. Depuis cet été, des barrières en bois s'installent autour afin d'empêcher l'accès aux véhicules motorisés (un accès spécifique est réservé aux secours). Le parking devant le skate park sera également modifié pour éviter les « figures de style » que certains automobilistes ont pour habitude de pratiquer. Avec les nouvelles caméras de surveillance, nous espérons que le parc retrouvera son calme.

La sécurisation au niveau du quartier des Chaumes est prévue en octobre. Pour limiter la vitesse, des dispositifs destinés à produire une série de virages artificiels seront installés de même que des ralentisseurs. Une réunion publique avec les riverains aura lieu début octobre en présence du maître d'oeuvre en charge du projet.

Un nouveau fauchage d'automne est programmé pour sécuriser les routes qui incombent à la municipalité. La végétation et les branches qui peuvent perturber le réseau routier seront coupées.

## → GROTTES

Depuis le 19 mai 2021 (date du lancement officiel de la saison 2021), les Grottes de La Balme ont accueilli 37 438 visiteurs dont 78 % en juillet et août. Pendant la très haute saison touristique, l'équipe des Grottes a intensifié le nombre de visites guidées proposées au grand public.

Les 4 animations « La Balme au Trésor » (grande chasse au trésor organisée dans les grottes) ont permis l'accueil de 2 965 visiteurs. Proposé depuis 2013, ce programme rencontre un réel succès à chaque fois. L'édition 2021 est d'ailleurs l'une des meilleures, seule l'édition 2019 la détrône en termes de fréquentation : 3 288 visiteurs accueillis cette année-là !

La Nuit internationale de la Chauve-Souris du 26 août 2021 a fait le bonheur des petits et des grands curieux ! Cet événement gratuit organisé en collaboration avec le Département de l'Isère a permis d'accueillir : 36 enfants dans le cadre des ateliers de création de mobiles chauves-souris ; 68 participants dans le cadre des 3 causeries contées proposées par le conteur professionnel Stéphane Olivier ; 46 participants dans le cadre du Bat Quizz, grand jeu de société ludique et pédagogique proposé aux familles en nocturne dans la Grande Coupole des Grottes. Direction les vacances de la Toussaint et la 9e édition de notre animation BALMOWEEN, le grand jeu de piste des Grottes de La Balme !

## → ÉCOLE



Depuis septembre le « Balmeabus » dessert les différents hameaux de la commune chaque matin. En raison de problèmes de stationnement exprimés par les élus Vertrieu, le ramassage du soir ne peut pas se faire pour le moment.

Les horaires de départ du bus sont : Cachenuit : 8h10, La Brosse : 8h15, Travers : 8h20.

Plusieurs travaux ont été réalisés à l'école avant la rentrée scolaire. Les boiseries extérieures ont été remises en état, de même que des éléments de la robinetterie, les dalles au plafond, le chauffe-eau. Les murs extérieurs, eux, ont été nettoyés en profondeur.

Pour l'année scolaire 2020/2021, l'école des Mûriers compte 4 classes et des CE1 sont désormais scolarisés à La Balme. Petite Section : Mme Claire LECOT (25 élèves : 17 petits et 8 moyens), Moyenne Section : Mme Christelle GLANDY (25 élèves : 13 moyens et 12 grands), Grande Section / CP : Mme Céline LAPEYRE (21 élèves : 11 grands et 10 CP), CP : Mme Arielle GENEY-GUERITTOT, directrice (19 élèves : 11 CP et 8 CE1).

## → ZOOM SUR...le cinéma plein air



Suite à l'annulation du cinéma plein air en 2020 en raison de la crise sanitaire, la séance a pu se tenir cette année. Près de 140 personnes ont assisté à la diffusion du film 'l'Incroyable Histoire du facteur Cheval' le 26 juin. On vous donne d'ores et déjà RDV l'année prochaine !

## → ENVIRONNEMENT

Les inscriptions pour les coupes de bois sont ouvertes ! La parcelle N°23 située sur le plateau au-dessus des Grottes, sera mise prochainement à disposition. Infos et inscriptions en Mairie avant le 15/10/2021.

Au mois de juin, plusieurs colonies de rats ont été remarquées à La Brosse. Avec l'aide des habitants, la Mairie a pu établir les points qui nécessitaient d'être traités. Un état des lieux a été établi et les pièges ont été posés par une entreprise spécialisée. Ces derniers contiennent du poison, mais sont verrouillés à clé et inaccessibles aux animaux domestiques. Les habitants, comme l'entreprise missionnée pour l'éradication, ont remarqué une baisse de la fréquentation des rats. Par précaution, 5 interventions sont encore prévues d'ici la fin de l'année.

## → TRAVAUX

Une inspection de l'éclairage public a mis en lumière quelques dysfonctionnements au lotissement des Chaumes, chemin de Salette, au rond point et au lavoir (les ampoules clignotent). Une intervention est prévue.

Le reliquat de l'éclairage public Domaine Grand Champ se poursuit et l'ensemble du lotissement bénéficiera d'ampoules à LED.

Au niveau du rond-point, le panneau d'information ne fonctionne plus en journée. La batterie sera changée prochainement.

## → SÉCURITÉ

Au lotissement Domaine de Grand Champ, de nombreux riverains ont fait part de leur inquiétude avec les enfants en bas âge qui jouent au milieu de la route, empruntent les voies de circulation à contresens (ce qui pose un problème dans les virages où la visibilité est absente) et le plus souvent sans casque. Plusieurs accidents ont failli avoir lieu. Il ne s'agit pas d'empêcher nos enfants de jouer, mais n'attendons pas un drame, nous demandons aux parents d'expliquer les règles de circulation à leurs enfants et de les surveiller au mieux.

## → SANITAIRE

Le centre de vaccination de Montalieu-Vercieu propose la 3e dose du vaccin Pfizer. Elle est recommandée 6 mois après la 2e dose pour les personnes de + de 65 ans, les personnes à très haut risque de forme grave, les personnes présentant des pathologies facteurs de forme grave. Attention, le centre fermera ses portes dès le 2 octobre.

Le passe sanitaire est entré en vigueur et les Préfets affinent les dispositions gouvernementales. Depuis le 30 août, la préfecture de l'Isère nous indique que l'accès aux ERP (établissements recevant du public) est obligatoirement soumis à ce passe. Salle des fêtes, salles des associations, locaux associatifs et bibliothèques sont concernés. Ceux qui utilisent la salle pour des manifestations ou réunions sont donc tenus de vérifier que les participants disposent d'un passe sanitaire valide. Il existe toutefois quelques exceptions, notamment pour les lieux de cultes. L'accès aux chapelles et à la paroisse ne sont pas soumis à la présentation du passe. Il en va de même pour nos Grottes qui ne sont pas considérées comme un ERP. L'accès à la mairie reste naturellement accessible et les mariages peuvent s'y tenir sans restriction. Toutefois, les fêtes de mariage et fêtes privées qui se déroulent dans un ERP restent soumises au passe sanitaire. La responsabilité du contrôle incombe en premier lieu à l'organisateur. Enfin, comme sur l'ensemble du territoire national, le passe est obligatoire pour se rendre dans nos bars et restaurants (à l'intérieur ou en terrasse).

## → URBANISME

Le conseil municipal s'est déclaré favorable à la vente de la partie « locations » du bâtiment 90 (Place du colonel Pition). La partie en question se situe au 1<sup>er</sup> étage (7 chambres avec w.c. et salle d'eau, couloir, coin-cuisine, salle commune et buanderie) et au 2<sup>e</sup> étage (6 chambres avec w.c. et salle d'eau, couloir, coin-cuisine et buanderie)

## → EN BREF

Au lotissement Pierres Blanches, les poubelles restent en place plusieurs jours après le ramassage des ordures, ce qui occasionne une gêne pour les riverains. Nous demandons à tous de les réceptionner dès le lendemain, soit le jeudi.

Le 30 octobre, à 11h, les nouveaux arrivants (depuis janvier 2020) seront reçus par M. le Maire au cours d'une cérémonie dédiée. L'occasion pour eux de rencontrer l'équipe municipale et les Balmolans « historiques ».